

pour qu'il pût lui-même prolonger l'exercice de ces pouvoirs, que nous ne prendrions pas autrement.

Le très hon. MACKENZIE KING: Le premier ministre nous dit maintenant qu'il se proposait de convoquer les Chambres pour échapper au danger d'usurper les pouvoirs du Parlement.

Le très hon. M. BENNETT: Et nous l'avons fait.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je suis bien content de l'interruption de mon très honorable ami. Voyons maintenant ce qu'il disait, dans cette Assemblée, l'autre soir, après la convocation des Chambres. Il a indiqué alors bien clairement comment il considère le Parlement et ce que celui-ci devrait être à l'égard de la proposition à l'étude. En proposant l'application de la clôture, mon très honorable ami a prononcé un discours dans lequel il en a dit plus qu'il ne se proposait, et dans lequel il a dévoilé ouvertement sa pensée peut-être plus qu'il ne l'a révélée même à ses collègues. Voici donc, page 1521 (v.f.) du *hansard* du 23 mars 1932, les paroles du premier ministre, paroles que je vous prie de rapprocher de l'explication que le premier ministre vient de donner de sa phrase de l'an dernier:

Le très hon. M. Bennett: Ce n'est qu'à contre-cœur que je demande ce pouvoir...

C'est-à-dire le pouvoir arbitraire qu'il nous demande maintenant, le pouvoir de légiférer en conseil des ministres au sujet de la paix, de l'ordre et de la bonne administration, sans tenir compte des Communes ou du Parlement même:

Ce n'est qu'à contre-cœur que je demande ce pouvoir du Parlement et je l'ai dit, quand j'ai proposé la résolution l'autre jour.

Je crois que le "je" est bien significatif. "Je" ne demande pas ce pouvoir: "je" veut ce pouvoir. Voilà la voix d'un dictateur, ne vous semble-t-il pas? "Je" veut ce pouvoir et "je" vais l'obtenir. "Je" ne le demanderais pas si "je" n'en avais pas besoin.

M. BURY: Que dites-vous de: "je" ne donnerais pas une pièce de 5 sous?

Le très hon. MACKENZIE KING: Le premier ministre ajoute:

Nous ne croyons pas que nous les utiliserons (les pouvoirs); nous avons le ferme et sincère espoir de ne pas le faire. Mais que devient un homme sans arme au milieu d'hommes armés?

Nous apercevons ce que le premier ministre a dans l'esprit. Il a besoin d'une arme, dit-il. Quelle arme prendra-t-il?

Un MEMBRE: Et nous allons lui donner cette arme.

Le très hon. MACKENZIE KING: Oui, mais c'est une arme qui se retournera contre vous et qui vous privera de vos propres droits. C'est une arme qui enlève à vos commettants leur droit d'être représentés et de faire entendre leur voix dans cette enceinte au sujet de toutes les lois proposées. Voilà l'arme que vous allez donner. Ayant découvert la pensée intime du premier ministre, voyons ce qu'il ajoute:

Le très hon. M. Bennett: Que devient un homme sans moyens de protection au milieu des luttes de brigands?

Comme le disait l'honorable représentant de Québec-Est (M. Lapointe) l'autre jour, les honorables membres de la droite ne prendraient pas ces paroles pour eux-mêmes, puisqu'ils sont les soutiens du premier ministre. Ce sont eux qui assurent son pouvoir, qui votent ce qu'il veut. Le premier ministre a dit:

Que devient un homme sans instrument de protection au milieu des luttes de brigands? Sans ce pouvoir, nous n'aurions pour toute arme que celle que nous conférerait un projet de loi adopté par le Parlement.

Notez l'expression, monsieur l'Orateur, "nous aurions pour toute arme celle que nous conférerait un projet de loi adopté par le Parlement". Que signifient ces paroles? Un bill du Parlement n'est-ce pas la seule arme dont doit disposer un Gouvernement?

Le très hon. M. BENNETT: C'est ce que nous obtenons. Le bill est ici.

Le très hon. MACKENZIE KING: N'est-il pas vrai qu'un bill voté par les représentants populaires est la seule arme dont doit user le Gouvernement, et non pas une arme d'exception? N'est-ce pas la seule? Mon très honorable ami affirme:

Sans ce pouvoir nous n'aurions pour toute arme que celle que nous conférerait un projet de loi adopté par le Parlement.

Le très hon. M. BENNETT: Et ce bill, nous l'avons eu.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je mets la droite au défi de réfuter ce que je dis. Jusqu'ici lorsqu'un ministre voulait des pouvoirs pour quelque fin que ce fût il s'est présenté devant la Chambre et a fait adopter la législation nécessaire en vue d'un objet déterminé, non pas pour se munir d'une arme pouvant servir à toutes les fins imaginables, qui pourrait même servir contre ses propres adhérents; il a exposé sa situation aux Communes et au Sénat et faisant appel à la raison éclairée en a obtenu la législation désirée.

Nous sommes ici en présence, monsieur l'Orateur, du gouvernement par la force et du gouvernement par le consentement. En ce qui concerne la loi ou l'administration publique,